

Accueils de loisirs

« Les Dimerons »

Projet Pédagogique 2020-2021



Sous la responsabilité de Rachel LEROY
Directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs
La Chapelle-en-Serval

Descriptif de l'accueil

Nature : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Organisateur et implantation :

La ville de La Chapelle en serval est une commune d'environ 3 000 habitants située dans le sud de l'Oise, elle fait partie de l'aire Cantilienne. La municipalité a pour objectif de faire vivre ce village en favorisant l'installation et la création de nouvelles associations, en créant un parc de jeux pour enfants, en organisant des opérations festives ponctuelles mais de plus en plus fréquentes...

Je souhaite que l'accueil collectif de mineurs s'investisse dans cette dynamique en s'impliquant dans les actions déjà menées et en apportant de nouvelles.

Le respect, la socialisation, la démocratie, le dialogue, la sécurité morale, affective et physique de l'enfant sont les valeurs éducatives principales de cette collectivité.

Au travers de ces valeurs et des miennes, je souhaite que cet accueil de mineurs soit un lieu d'échange, d'éveil, de partage et de respect de l'enfant.

La municipalité a signé une convention avec la Caisse d'allocation familiale, l'accueil de loisirs respecte ses directives et la CAF subventionne l'ACM. Un nouveau règlement intérieur a été écrit pour la rentrée 2020/2021 en cohérence avec les exigences de la CAF.

L'accueil de loisirs des mercredis, vacances scolaires et périscolaire maternelle est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, des contrôles réguliers sont effectués par leurs services.

Les enfants sont accueillis au 327 rue des Dimerons dans les locaux d'une ancienne école primaire d'une capacité d'accueil de 110 enfants.

Ces bâtiments, construits dans les années 1980, sont depuis 5 ans en rénovation. Trois salles ont déjà été rénovées, les toilettes ainsi que les sols et les lumières.

Ils se situent à 5 minutes à pied du gymnase et de l'école primaire de Bois de Chênes. Cette structure bénéficie de sa propre restauration, ce qui est un point important.

Les intentions éducatives

- Liberté, Solidarité, Fraternité, Neutralité et Laïcité
 - Favoriser le respect, la tolérance, l'acceptation de la différence et la reconnaissance de la diversité
 - Favoriser l'entraide et l'expression de la solidarité
 - Permettre à l'enfant de développer son esprit, de faire son choix
 - Favoriser l'autonomie et le rythme de l'enfant
 - Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie

- Eco-responsabilité
 - Sensibiliser à l'éco-citoyenneté
 - Favoriser l'éducation à l'environnement
 - Favoriser l'éducation à la santé, notamment au travers de l'alimentation.

- Créativité et sensibilité
 - Favoriser la découverte
 - Favoriser l'accès aux pratiques artistiques et culturelles
 - Favoriser la découverte du monde extérieur proche

- Permettre à l'enfant de vivre ses temps de loisirs
 - Développer l'imaginaire des enfants
 - Permettre à l'enfants de s'évader, de rêver, de créer

L'Equipe

Tout au long de l'année, l'équipe du Centre se compose de :

- Une directrice en cours de validation
- Plusieurs animateurs qualifiés(e), stagiaires et non diplômés(e)
- Plusieurs animateurs détenteurs du PSC1

L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise place du projet pédagogique conduit par la direction, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisme.

Il est en contact direct avec les enfants et doit veiller à **leurs sécurités physiques, morale et affective**. Pour cela il doit **respecter et donc connaitre le cadre réglementaire** des accueils collectifs de mineurs.

Il doit construire **une relation de qualité** avec les mineurs qui lui ont été confiés et leur famille, qu'elle que soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenant, personnels de service... il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

Il encadre et **anime la vie quotidienne**, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des **activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs** : animations : chants, activités manuelles, ateliers d'expression...



Organigramme

Rachel LEROY – DIRECTRICE BAFD STAGIAIRE PERF 4- EN ATTENTE DU JURY

Lila ACHOUR – ANIMATRICE TITULAIRE BAFD REFERENTE DU PERISCOLAIRE DU BOIS DE CHÈNES

Coleen DUHAUT – ANIMATRICE DIPLOME BAFD DES ELEMENTAIRES

Andrew PLANCON – ANIMATEUR NON DIPLOME DES ELEMENTAIRES

Fatima BRIT – ANIMATRICE TITULAIRE REFERENTE DU PERISCOLAIRE DES DIMERONS

Annie DESHAYE – ANIMATRICE TITULAIRE DES MATERNELLES

Colin TRACA – ANIMATEUR DIPLOME BAFD DES MATERNELLES

Déroulement d'une journée type

Compter, compter et compter les enfants, à tout moment de la journée. Chaque animateur doit être capable de savoir, à tout moment, combien d'enfants il a dans son groupe.

L'accueil du matin ALSH

Il est échelonné entre 07h30 et 09h00.

Les enfants sont cochés sur la feuille d'appel. Un animateur est en charge de cette tâche, il est dans le hall de l'accueil de loisirs et contrôle les entrées et sorties de l'établissement.

Ce temps d'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée. Il permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie à l'Accueil de Loisirs. L'animateur est disponible, à l'écoute de chaque famille et des enfants afin de permettre un accueil individualisé.

Un cahier d'observations est à la disposition des animateurs. Ils doivent y mettre toutes les informations données par les parents (départ anticipé, mauvaise nuit, ...). Tous les animateurs doivent prendre connaissance des informations stipulées dans ce cahier afin d'adapter leurs comportements aux observations des parents. Un échange avec les parents sera très souvent nécessaire au moment du départ de l'enfant. Ce cahier peut aussi être complété dans la journée afin d'informer ses collègues d'un événement survenu dans la journée (blessure, fatigue, état de santé, ...). Grâce à cet outil qui est indispensable, les animateurs s'occupant de la fermeture du Centre seront au courant de tous les événements de la journée.

L'accueil échelonné permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains/copines.

Sous la surveillance et avec la participation des autres animateurs, des espaces d'activités ou de non-activité sont organisés permettant à l'enfant de choisir entre : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire ... Le matériel est à la disposition des enfants mais une attention particulière doit être portée à son utilisation et son rangement.

Pendant les vacances, un coin « réveil » est organisé dans le hall avec tapis, oreillers, couvertures, livres, télévision... Afin de permettre à l'enfant une arrivée en douceur.

Un coin « petit déjeuner » est installé dans la salle d'accueil ; les familles peuvent éventuellement apporter une collation à leurs enfants qui n'ont pas eu envie ou le temps de prendre le petit déjeuner à la maison.

L'enfant doit pouvoir s'installer à son rythme et retrouver ses copains/copines quand il le souhaite.

A 09h30, les enfants sont comptés et la feuille d'appel est vérifiée. Une présentation du programme et des activités de la journée est faite aux enfants. La transition entre l'accueil et le début des activités se fera par des petits chants, des danses, des histoires ou des petits jeux afin de créer une cohésion dans le groupe.

Les activités ALSH

Elles ont lieu entre 09h30 à 12h00 le matin et de 13h30 à 17h00 l'après-midi.

L'activité est un facteur pour le développement de l'individu. Elle permet à l'enfant de se construire et d'apprendre à maîtriser l'environnement.

Les plannings d'activités sont établis par l'équipe d'animation en fonction de chaque tranche d'âge des enfants dont elle a la responsabilité. Pour les élémentaires, deux plannings sont établis avec pour chaque journée une activité manuelle et une activité sportive. Des demi-journées seront laissées volontairement vides. Une réunion d'enfants sera organisée au début de semaine pour les vacances et au retour des congés pour les mercredis. Elle permettra de compléter ce programme en fonction de leurs attentes et de leurs besoins, en tenant compte, bien entendu, des réalités matérielles et financières imposées par l'organisateur et en mettant à profit les compétences de chacun.

Devant chacune des salles d'activités, les animateurs devront placer dans la pochette prévue à cet effet les fiches d'activités de la journée. Cette fiche doit être **obligatoirement** complétée à chaque temps d'activités : une seule feuille peut être remplie par plusieurs animateurs si l'activité est identique. Aucune modification d'activité n'est possible sans un accord préalable.

Les activités, adaptées à l'âge de chaque groupe d'enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants concernés. Des ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, et d'expressions seront mis en place.

Les activités proposées l'après-midi sont en général des « jeux/grands jeux » où les enfants peuvent se dépenser de manière ludique, selon la météo.

L'implication des enfants dans les tâches quotidiennes est primordiale (comme la mise en place des activités, le rangement du matériel, etc.)

Les salles sont organisées par les animateurs (décoration, coin jeux, ...) qui en sont **responsables**, ainsi que de leur matériel.

De 12h00 à 14h00 : la pause méridienne

Préalablement au repas du midi, chaque animateur doit prendre connaissance du récapitulatif des fiches sanitaires afin de vérifier les éventuels régimes alimentaires et allergies des enfants de son groupe.

Le passage aux toilettes est important tout au long de la journée mais plus particulièrement avant de se restaurer : c'est pourquoi les animateurs doivent y être très attentifs. Les enfants ne sont pas obligés de « faire pipi », mais doivent impérativement se laver les mains scrupuleusement et **avec du savon**. Les animateurs doivent toujours vérifier les distributeurs de savons, papier toilette et essuie-mains.

L'appel est effectué avant l'entrée à la cantine. Les enfants sont comptés une fois à table (nombre d'enfants noté sur la fiche prévue à cet effet) puis comptés de nouveau à la sortie du réfectoire.

Au réfectoire, les enfants sont répartis par tablées et choisissent leurs places eux-mêmes. C'est un moment de convivialité, favorable aux discussions.

Un chef de table est nommé. Il est chargé de faire respecter les consignes des animateurs, de servir ses camarades et il veille à ce que chacun débarrasse correctement ses affaires. Les animateurs vérifient que les portions soient équitables.

Les enfants vident leurs assiettes dans les barquettes et empilent leurs verres. Ils ne doivent se lever qu'exceptionnellement après avoir demandé à un animateur.

Les enfants goûtent de tout mais ils ne sont pas forcés à finir leurs assiettes.

Ils doivent se tenir correctement à table. Les jeux (cartes ou autres) doivent être rangés.

Les enfants de maternelle auront des couteaux et brocs d'eau à table. Ils sont servis par les animateurs qui les aident dans leur geste. Les animateurs qui mangent sur place auront un repas prévu par le prestataire identique à celui des enfants. Les animateurs mangent à table avec eux et veillent à ce que ce temps se passe dans le calme et à ce que les enfants s'alimentent convenablement.

Après le repas, les enfants peuvent jouer dans les deux cours (élémentaire et maternelle) sous la surveillance des animateurs. Au fur et à mesure du retour des animateurs de leur pause déjeuner, ceux-ci proposeront des jeux calmes intérieur ou extérieur afin de favoriser la digestion et de répondre au mieux à leur rythme.

Le temps du midi est le moment pour l'enfant de reprendre des forces grâce à un repas équilibré et de profiter de moments d'amusement et de décompression.

Le temps calme :

A 13h30, les plus petits partiront pour le temps de repos. Un animateur sera chargé de la sieste : il accompagnera les enfants au sommeil en leur proposant une histoire ou de la musique douce. Pour ceux qui font la sieste, ils pourront continuer à dormir jusqu'au moment du goûter. Les autres (ceux qui ne dorment pas) pourront participer aux jeux mis en place par l'équipe d'animation. Un lien téléphonique sera mis en place avec un animateur pour venir chercher les enfants qui ont terminé leur temps de repos afin de ne pas les faire attendre dans leur lit.

Pour les enfants ne partant pas à la sieste, un temps calme est **OBLIGATOIRE** : vous devez respecter ce moment très important pour l'enfant (30 min minimum).

Conformément à la description du public accueilli (page 3), les enfants fréquentent la structure d'accueil pendant de nombreuses heures, et de temps en temps plus qu'il n'en faut. Notre rôle est d'assurer la sécurité physique et **morale** des enfants, nous nous devons donc d'informer les familles pour qu'elles fassent appel à leur bon sens. Même si la municipalité n'a pas imposé de contrainte quant au temps de fréquentation des enfants à l'accueil de loisirs, l'ACM est ouvert de 07h30 à 19h00, des journées aussi longues sont difficiles pour les enfants surtout si elles sont récurrentes (concentration, attention, activités sportives, bruit...).

Le goûter

Le goûter a lieu entre 16h30 et 17h00.

Chaque animateur sera chargé de préparer le goûter pour son groupe. Le rangement du goûter sera effectué par un animateur pour tous les groupes selon un planning affiché dans la cuisine (les animateurs penseront à y indiquer le nombre d'enfant présent dans leur groupe). Le maximum de vaisselle sera emprunté à la cantine afin de gagner du temps sur le rangement. Les enfants pourront être amenés à prendre des responsabilités telles que la préparation, la distribution et l'aide au rangement du goûter.

L'équipe veillera à ce que ce moment se déroule dans le calme et le partagera avec les enfants. Cet instant est propice à l'échange et la discussion, un bilan sur la journée sera fait. Les animateurs tiendront compte des remarques des enfants afin de préparer au mieux les prochaines séances d'activités (activités trop longues, manque de temps pour terminer, les enfants ont adorés et souhaitent la refaire très vite.).

L'accueil du soir

Le départ échelonné s'effectue de 16h30 à 19h00.

Un animateur est chargé de l'accueil des parents et doit se munir du cahier d'observations. Il sera chargé de passer les messages aux familles et de vérifier que les enfants partent avec les personnes autorisées, tout en cochant le départ de chaque enfant.

Les autres animateurs mettent en place plusieurs pôles d'activités (jeux de constructions, jeux de sociétés, jeux de ballons, dessin, coloriage, lecture, jeux extérieur...).

Les enfants sont libres d'aller ou non vers les activités proposées par les animateurs ou de s'occuper dans les coins jeux ; ils peuvent aussi choisir de se reposer, de discuter avec des camarades et/ou des animateurs.

Ce moment est important pour les parents, certains enfants ne parlant jamais de ce qu'ils ont fait dans leur journée. Il est donc nécessaire et indispensable de prendre le temps d'expliquer la journée aux parents et de répondre à leurs questions.

Les temps d'accueil du matin et du soir sont des temps d'activités : les animateurs doivent donc rester actifs.

Les projets d'animations et d'activités devront être en lien avec mes objectifs, afin d'atteindre ces derniers, l'équipe d'animation et moi-même devons mettre en place des outils et un fonctionnement adapté tel que :

- Des règles de vie, avec « les droits et les devoirs de l'enfant » (exemple : j'ai le droit d'utiliser le matériel, donc, j'ai le devoir de le ranger),
- Une réunion d'enfant sera proposée pour finaliser les plannings en fonctions de leurs attentes,
- Mettre en place des temps de convivialité (chants, jeux...),
- Des jeux collectifs, d'expressions seront proposés,

- Une attention particulière sera faite sur les temps calme, la sieste ou un repos prolongé seront proposés à chaque enfant (même aux plus grands),
- Ouvrir un blog, un journal ou autres, que les enfants pourront illustrer au quotidien et montrer à leurs parents,
- Des expositions des travaux accomplis par les enfants
- Les enfants peuvent aller seuls aux toilettes et se déplacer librement dans la structure (des « pas-couloir » seront fabriqués). Une attention particulière doit être appliquée pour les enfants de moins de 6 ans, à cet âge il est encore difficile d'effectuer les gestes d'hygiène seuls aux toilettes, une animatrice doit prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que les enfants soient capables de s'y rendre seul. Dans le cas contraire, les gestes doivent être expliqués et guidés.
Les enfants peuvent passer de la cantine à la cour sans se tenir la main, sans être 2 par 2 en rang. Tout ceci est, bien entendu, applicable si des règles de bonne conduite ainsi qu'un cadre clairement défini ont été spécifiés à l'enfant,
- Les punitions générales sont à bannir, si une punition individuelle s'imposait vraiment, il ne faut pas punir mais sanctionner en expliquant les choses. **Gare aux injustices !!**

A noter : un projet d'activité sera mis en place pour chaque période de petites vacances scolaires ainsi qu'un projet pédagogique pour les mois d'été.

Les objectifs pédagogiques

Le thème de l'année a été choisi en réunion avec les animateurs et selon les envies des enfants. Cette année nous travaillerons sur le RECYCLAGE ET L'ECO-CITOYENNETE.

Ce thème est très large, ce qui permet avec un minimum d'imagination et de recherche de varier les activités.

- **Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation :**

L'enfant doit être capable :

- D'effectuer des tâches seul
- Développer sa créativité, son imaginaire
- D'exprimer ses choix
- D'aller à la rencontre de l'autre et de le respecter
- De créer du lien enfant/enfant, adulte/enfant

- **Respecter le rythme de vie des enfants :**

L'enfant doit être capable :

- D'exprimer ses attentes, ses besoins...
- De planifier les journées en tenant compte que chaque enfant est un individu unique
- De créer un lieu où l'enfant se sentira libre de bouger, de penser
- De se repérer dans le temps, dans l'espace

- **Contribuer à la formation du citoyen et au vivre ensemble**

- Respecter les opinions et la liberté d'expression de chacun
- Veiller au respect, à l'intégrité et à l'identité de chacun
- Favoriser la communication non violente
- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté
- Respecter les droits et devoirs de chacun

- **Assurer le bien-être et la santé de l'enfant**

Sensibiliser à l'hygiène du quotidien
Anticiper et prévenir les différents risques de l'environnement
Contribuer aux bonnes pratiques alimentaires
Respecter le rythme de l'enfant tout au long de la journée

- **Impliquer les familles :**

Favoriser les temps de rencontres, d'échanges et de partages
Créer une dynamique en famille
Les associer à la vie de l'ACM, aux projets

- **Développer l'imaginaire, l'esprit créatif et les connaissances de l'enfant :**

L'enfant doit être capable :

D'aménager son espace de vie, d'imaginer la transformation et la décoration des locaux
D'améliorer son adresse corporelle, d'enrichir son vocabulaire et exercer son attention
D'utiliser les compétences de chacun pour mettre en place ses projets
D'apporter ses idées, de soumettre ses envies, de communiquer
Différencier les différentes couleurs, les formes
D'apprendre de nouvelle technique pour les travaux manuels (peindre avec de la farine...)
De connaître et d'imiter des artistes
D'apprendre à utiliser le matériel mis à disposition et de respecter les consignes

- **Développer les activités artistiques, sportives et culturelles**

Découvrir le patrimoine et les animations du territoire
Proposer de nouvelles activités avec les partenaires locaux
Permettre à l'enfant d'accéder à la culture sous toutes ses formes.

Les projets d'animations et d'activités devront être en lien avec ces objectifs.

Les activités

Chaque activité doit être prévue, préparée et organisée. Tu dois sensibiliser les enfants, prévoir l'installation, le temps d'activité et le rangement, en remplissant une fiche d'activité.

Animer : du latin « animare » : donner la vie

L'animateur anime, il donne la vie et du sens aux actions qu'il propose aux enfants.

Pour qu'une activité fonctionne, il faut penser aux étapes suivantes :

- Préparation : répartition des tâches au sein de l'équipe, choix du lieu, de l'heure, le matériel...
- Sensibilisation : donner envie, donner les informations pratiques au public (où cela va se passer, à quelle heure...)
- Aménagement : décors, sons et lumières
- Accueil : énoncer les buts de l'activité, l'entrée dans l'imaginaire
- Déroulement : la durée, le personnage divin
- Animation : ne pas sortir des personnages, ne pas être un clown
- Fin : sortir de l'imaginaire, clarifier les victoires, les points, le podium -> ATTENTION LA FIN D'UN JEU EST LA DERNIERE IMAGE

BIEN PRENDRE EN COMPTE LA SECURITE TOUT LE LONG DE L'ACTIVITE, PREVOIR LE TEMPS DE RANGEMENT.

Temps libre

Pendant le temps libre, chacun s'occupe à son gré. C'est un moment différent du temps calme. Il s'agit donc d'organiser des périodes d'activités choisies par les enfants ou les jeunes de manière individuelle ou collective.

En aucun cas les enfants ne sont livrés à eux-mêmes ou restent seuls. Ils sont en temps libre parce qu'ils organisent leurs activités sans avoir les animatrices « sur leurs dos ».

Un ou deux adultes encadre(nt) ce temps et en surveillant son bon déroulement (gestion des conflits, distribution de matériel.) ils sont alors « accompagnateurs » d'activité.

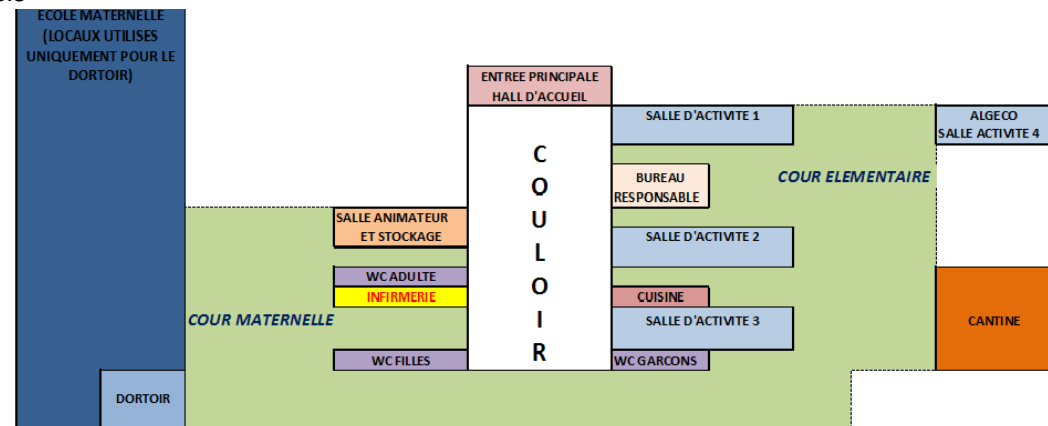
Les moyens matériels

A L'extérieur :

- 1 cour relativement grande pour les primaires
- 1 cour adaptée aux maternelles (toboggan, vélos, trottinettes...)

Les locaux intérieurs :

- 3 salles d'activités
- 1 bloc sanitaire par sexe
- 1 salle de dortoir
- 1 cuisine (non pédagogique)
- 1 bureau pour le Directeur
- 1 infirmerie
- 1 hall d'entrée
- 1 salle animateur servant aussi de stockage de matériels



Les réunions et les évaluations

Les animateurs se réunissent 2h30 par semaine pour différents types de réunion : d'information, d'échange, de préparation, d'organisation, de bilan...

Le directeur pourra organiser des réunions exceptionnelles en cas de besoin, même en dehors du temps de travail, celles sont obligatoire.

L'évaluation se fera de façon continue :

- Au près des enfants en leur demandant leur ressenti sur la journée
- Au près des animateurs durant les réunions
- Au près des parents par le biais de leurs remarques

Un entretien individuel avec chaque animateur sera effectué chaque année. Un autre entretien individuel peut être fait à la demande d'un animateur ou en cas de recadrage nécessaire par la direction.

L'entretien individuel permet, entre autres, de faire le point sur l'avancé des projets d'animations, de juger les difficultés ou non à atteindre mes objectifs pédagogiques. Il sera mené grâce à une grille d'évaluation établie par le directeur où l'animateur commencera par s'auto-évaluer.

Ce projet sera en constante évolution. D'une part, puisqu'une fois les objectifs pédagogiques atteints, le directeur pourra en instaurer de nouveau, dans le but d'améliorer notre accueil de loisirs, notre travail et le bien-être de l'enfant. D'autre part, selon les observations du directeur et les besoins de l'accueil collectif de mineurs des procédures et annexes viendront le compléter.

Ce projet est mis à disposition des familles, elles en sont informées lors des réunions d'informations. Il est disponible en version papier dans le hall de l'accueil de loisirs et envoyé par mail à tous les parents.

Ce projet pédagogique détaille ainsi, les orientations du centre pour l'année 2020-2021.

Il est voué à évoluer au fil des années et ne demande qu'à être lu, réfléchi, mis en pratique, évalué et amélioré :

Toute remarque est la bienvenue !

*« En travaillant ensemble et en réunissant nos richesses nous
pouvons **accomplir de grandes choses.** »*